



Des listes rouges régionales aux listes d'espèces protégées :

Réflexions sur la démarche à mettre en œuvre pour la flore vasculaire de métropole

*Séminaire d'appui aux démarches régionales
Paris, 4 décembre 2013*





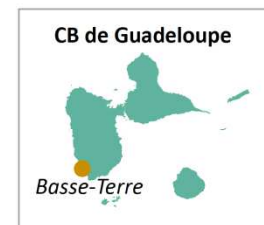
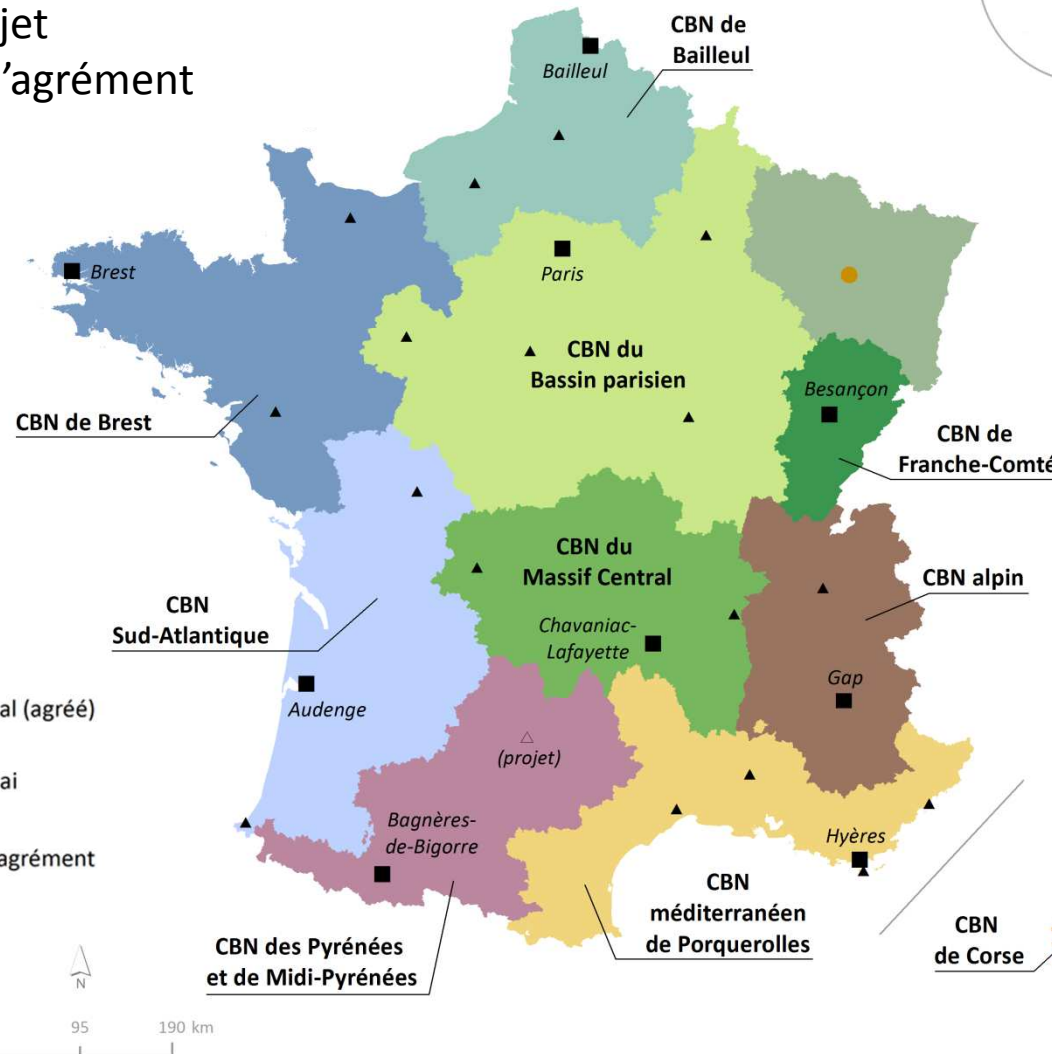
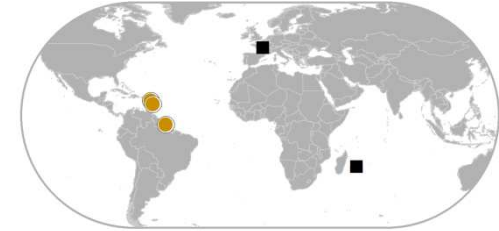
Plan

- Présentation du réseau des CBN et de la FCBN
- Rappel du contexte
- Etat des lieux des listes d'espèces protégées
- Articulation entre les listes rouges et les listes d'espèces protégées
- Réflexions concernant la révision des listes d'espèces protégées
- Les grandes étapes jusqu'à la publication des listes



Réseau des CBN

- 11 CBN agréés + 1 Fédération (91 départements couverts)
- 4 CBN en projet ou en cours d'agrément



Sources : IGN - BdCartho 2010, Natural Earth 2010, FCBN / Réalisation : FCBN, Maëlle DECHERF, 28/03/2012



Missions des CBN

(cf. articles D 416-1 & L 414-10 du code de l'environnement)



- ❁ **connaissance** de l'état et de l'évolution de la flore sauvage et des habitats naturels et semi-naturels



- ❁ identification et **conservation** de la flore sauvage et des habitats naturels et semi-naturels rares et menacés



- ❁ **expertise** en matière de flore sauvage et d'habitats naturels et semi-naturels (Etat, collectivités, etc.)



- ❁ **information** et **éducation** du public à la connaissance et à la préservation de la diversité végétale

→ cahier des charges fixé par arrêté du ministre en charge de l'écologie



Expertise

❁ SOUTENIR LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE POUR LA BIODIVERSITÉ

- ❑ Elaboration de la liste rouge de la flore vasculaire menacée de France métropolitaine incluant l'animation des démarches d'élaboration et de mise à jour des listes rouges régionales.

Commande du MEDDE

❁ Pour le niveau régional

Depuis 2011, le Comité Français de l'UICN, le MNHN-SPN, la FCBN et la FNE sont engagés dans une initiative d'appui à l'élaboration des Listes rouges régionales.

❁ Pour le niveau national

Coordination nationale Comité Français de l'UICN, MNHN-SPN, FCBN associant les CBN



Rappel du contexte

- Une proposition d'une méthode de révision des listes de plantes protégées a été élaborée par S. Magnanon & *al.* pour le compte de la FCBN en 2009
- Un programme de révision de l'ensemble des arrêtés ministériels relatifs aux espèces végétales protégées initiée en 2010
- L'établissement des Listes rouges (nationale et régionales) de la flore vasculaire



LES LISTES DES ESPÈCES VÉGÉTALES PROTÉGÉES DE MÉTROPOLE



Rappel du code de l'Environnement

Article L411-1

I. - Lorsqu'un intérêt scientifique particulier ou que les nécessités de la préservation du patrimoine naturel justifient la conservation (...) d'habitats naturels, d'espèces (...) végétales non cultivées et de leurs habitats, sont interdits : (...)

- 2° La destruction, la coupe, la mutilation, l'arrachage, la cueillette ou l'enlèvement de végétaux de ces espèces, de leurs fructifications ou de toute autre forme prise par ces espèces au cours de leur cycle biologique, leur transport, leur colportage, leur utilisation, leur mise en vente, leur vente ou leur achat, la détention de spécimens prélevés dans le milieu naturel ;
- 3° La destruction, l'altération ou la dégradation de ces habitats naturels ou de ces habitats d'espèces ; (...)



Rappel - Bilan de la liste nationale

- La liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire national publiée le 20 janvier 1982 modifiée par l'arrêté du :
- 31 août 1995 (mise en conformité avec la D.H.F.F., ajouts-suppressions et corrections à la marge)
- 4 décembre 2006 (ajout de la Laîche des glaciers)
- 23 mai 2013 (mise en conformité avec l'annexe I de la Conv. de Berne)
- Basée sur une évaluation ancienne de la flore
- Un référentiel taxonomique ancien (*Flora europaea*)
- Des taxons retirés de la liste nationale dépourvus de statut régional
- Des évolutions taxonomiques (sensu lato)



Rappel - Bilan des listes régionales

- La première liste régionale date de 1986 (Corse) et la dernière de 2005 (Midi-Pyrénées)
- 9 listes antérieures ou égales à 1990
- 11 listes publiées entre 1991 et 2000
- 2 listes postérieures à 2000
- Elaborées pour la plupart à dire d'experts avant la mise en place de CBN structurés
- Contenu des listes hétérogènes :
- Nombre de taxons variables : 56 en Corse contre 307 en région PACA
- Prise en compte variable des taxons présumés disparus



Rappel - Bilan des listes régionales

- Référentiels taxonomiques variables d'une région à l'autre
- Incomplètes pour des raisons multiples (*numerus clausus*, absence d'analyse systématique de la flore régionale, taxons retrouvés récemment dans la région, évolution des tendances des populations
- Incohérences pour des raisons multiples (amélioration des connaissances, taxonomiques (hybrides), liées au statut d'indigénat (taxons exogènes...), chorologie erronée
- Parfois difficilement applicable ou compréhensible à l'échelle régionale (en liaison avec un contexte biogéographique particulier)



Conclusion

- Des listes éloignées des enjeux de conservation actuels :
 - Une révision nécessaire de quasiment toutes les listes



Une articulation indispensable

- Des listes régionales complémentaires à la liste nationale
 - Une démarche coordonnée
 - Un calendrier commun
- Des listes d'espèces protégées connexes aux listes rouges
 - Des démarches et objectifs différents
 - Des critères différents
 - Une démarche coordonnée



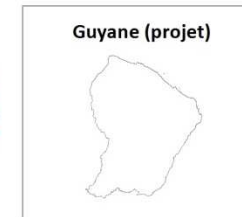
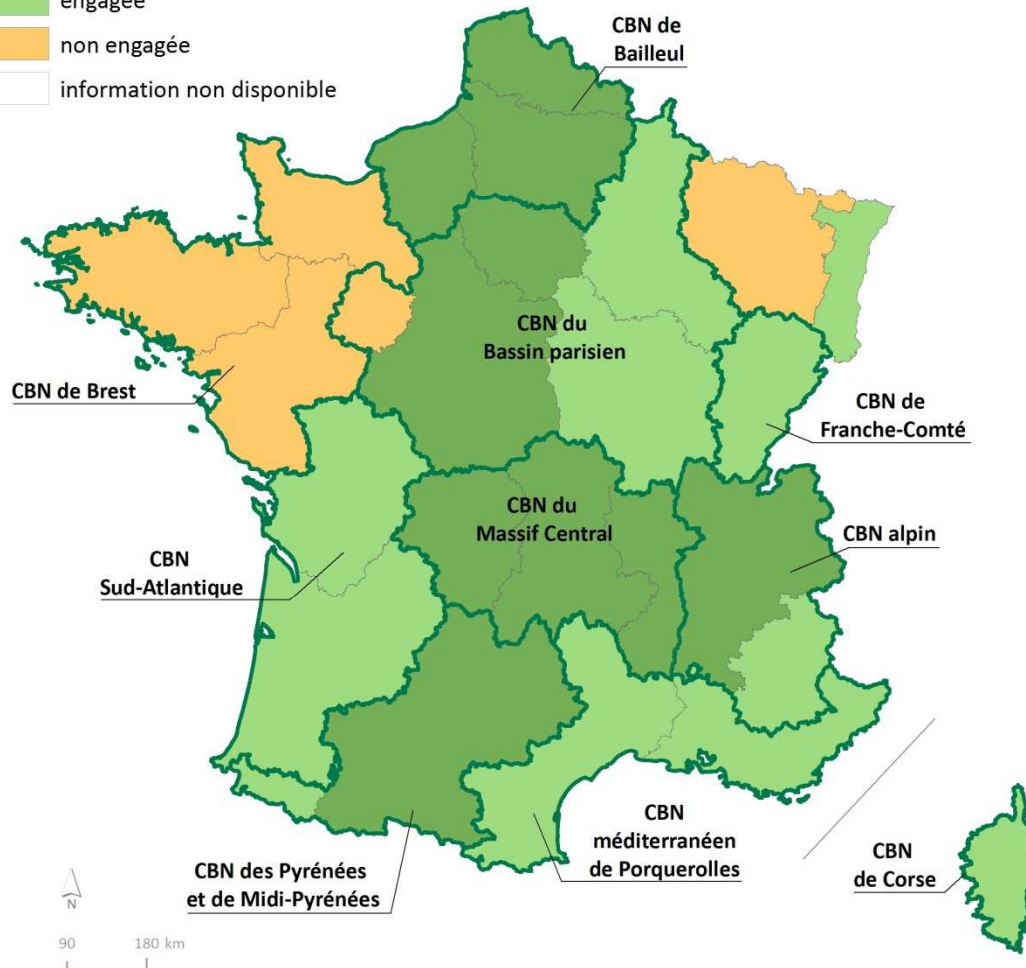
AU PRÉALABLE : FINALISER LES LISTES ROUGES DE LA FLORE VASCULAIRE



Etat d'avancement des listes rouges régionales

Avancement des listes rouges régionales de la flore vasculaire - novembre 2013

- territoires d'agrément des CBN
- finalisée
- engagée
- non engagée
- information non disponible



Sources : IGN - Bdcarto 2010, FCBN - tableau de bord listes rouges / Réalisation : FCBN, Maëlle DECHERF et Anaïs JUST, 13/11/2013



Etat d'avancement de la Liste rouge nationale

- 2010 - La Liste rouge des espèces menacées en France, Orchidées de France métropolitaine
- 2012 - Flore vasculaire de France métropolitaine : Premiers résultats pour 1 000 espèces, sous-espèces et variétés (évaluations des taxons des tomes I et II du Livre rouge)

Accueil | Livre rouge de la flore menacée de France

Présentation et cartographie | Taxons | Communes | Observations | Choix taxonomique | Métadonnées

Taxon (code TAXREF v5) **Saxifraga exarata subsp. lamottei (Luizet) D.A.Webb (140626)**
Zone géographique **France métropolitaine**
Nom cité Livre Rouge 1995 : **Saxifraga exarata Vill. subsp. lamottei (Luizet)**
D.A. Webb
Retenu Livre Rouge 2012 : **Oui**,
Action à mener : **A suivre**
Synonyme(s) :
Saxifraga lamottei Luizet
Saxifraga moschata subsp. lamottei (Luizet) P.Fourn.
Saxifraga nervosa subsp. lamottei (Luizet) Bonnier

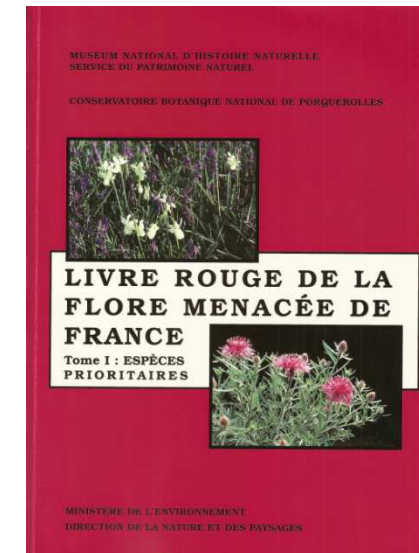
Nom(s) vernaculaire(s) français :
Saxifrage de Lamotte

Informations
Plante endémique de France : **oui, (X Auvergne)**
Livre Rouge : **Tome 1**
Nombre de taxons : **1**
Nombre d'observations : **11**
Année de la première observation : **1874**
Année de la dernière observation : **2008**

Evaluation nationale UICN 2012
Catégorie nationale UICN 2012 **VU**
Critères déterminants 2012: **D2**
Précisions déterminantes 2012 : **4**

Téléchargements
 Fiche de présentation (2010) du taxon
 Couche des départements (KML)
 Couche des communes (KML)

Légende
De 1 à 2 taxons
De 3 à 5 taxons
De 6 à 10 taxons
Supérieur à 10 taxons



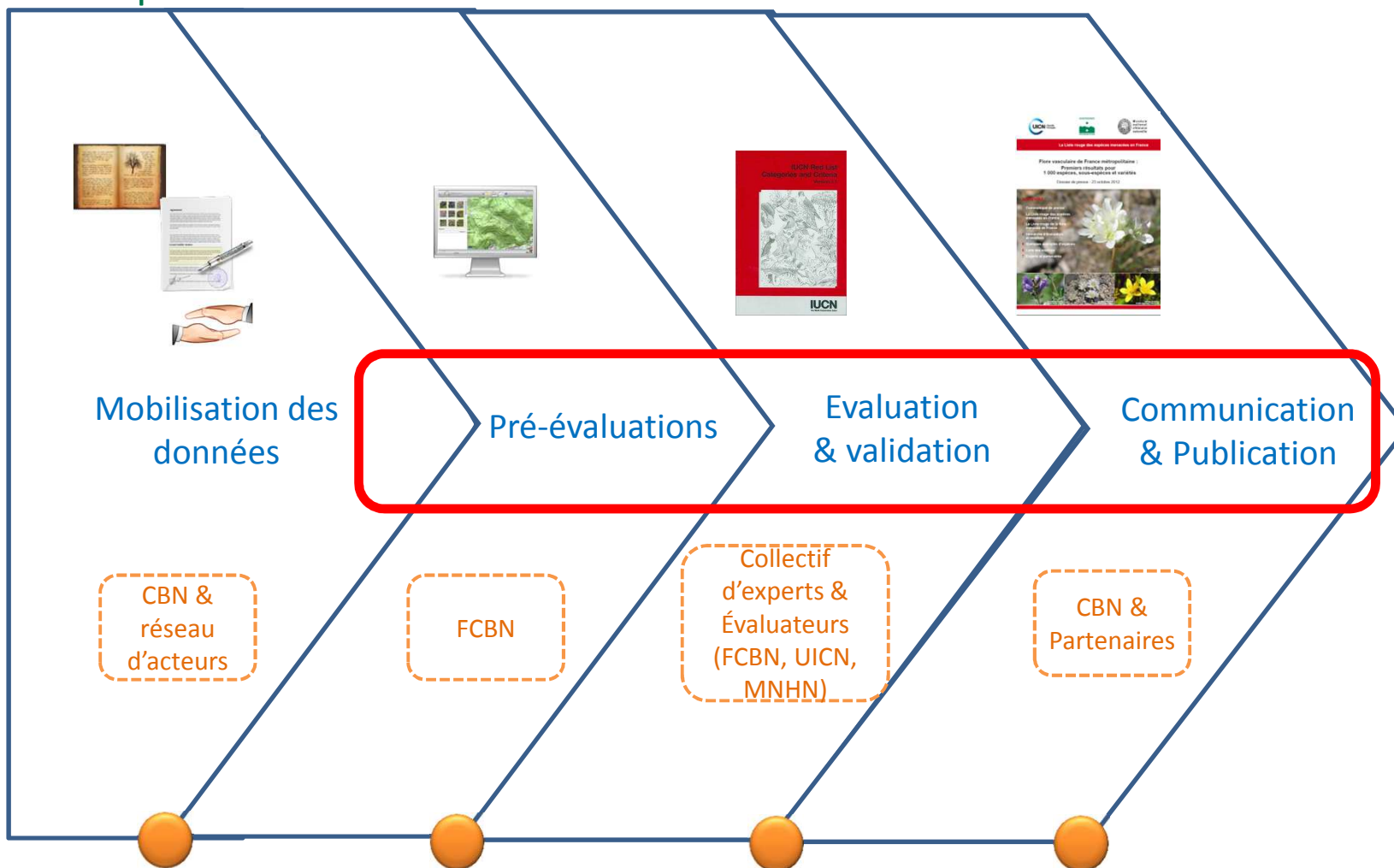
2013 – 1er exercice d'agrégation des données d'observation sur la flore issues des SI des CBN



Liste rouge nationale

Démarche

- 2014 - Poursuite de l'évaluation de la Flore vasculaire de France métropolitaine





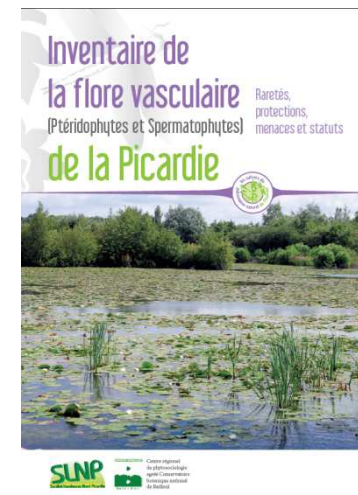
Communication et Publication des listes rouges

- ❁ Flore vasculaire de France métropolitaine : Premiers résultats pour 1 000 espèces, sous-espèces et variétés (évaluations des taxons des tomes I et II du Livre rouge)
- <http://www.fcbn.fr/consultation-livre-rouge/commun/main.php>



Communication et Publication des listes rouges

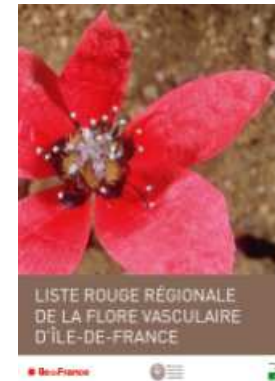
- ❁ Flore vasculaire du Nord-Pas de Calais - 2011. CBN de Bailleul,
 - ❁ Flore vasculaire de Haute-Normandie - 2011. CBN de Bailleul,
 - ❁ Flore vasculaire de la Picardie - 2012. CBN de Bailleul, Société Linnéenne Nord-Picardie
- <http://www.cbnbl.org/ressources-documentaires/referentiels-et-outils-de-saisie/article/referentiels>



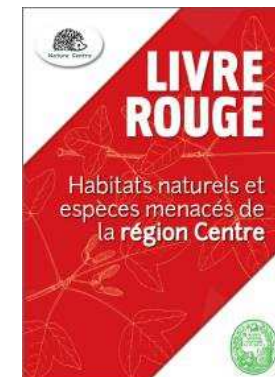


Communication et Publication des listes rouges

- 🍃 Liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Ile-de-France
- http://cbtnp.mnhn.fr/cbtnp/ressources/telechargements/liste_rouge_regionale_flore_vasculaire_idf.pdf



- 🍃 Liste rouge régionale de la flore vasculaire de la région Centre
- Livre Rouge des habitats naturels et des espèces menacés de la région Centre (parution 05/12)





Communication et Publication des listes rouges

- Liste rouge de la flore vasculaire d'Auvergne
- http://www.cbnmc.fr/chloris/images/stories/pdf/LISTE_ROUGE_AUVERGNE_web.pdf



- Liste rouge régionale de la flore vasculaire du Limousin
- à paraître



Communication et Publication des listes rouges

- Liste rouge de la flore vasculaire de la région Rhône-Alpes
 - à paraître en 2014

- Liste rouge régionale de la flore vasculaire de la région Midi-Pyrénées
 - à paraître en 2014



**EN PARALLÈLE : FINALISER LE SOCLE
COMMUN DE LA MÉTHODOLOGIE DE
SÉLECTION DES ESPÈCES ÉLIGIBLES À LA
PROTECTION**



Document de cadrage

- **Objectif** : 2014 - Finaliser le document de cadrage de sélection des espèces éligibles à la protection
- **Principe** : Repartir des propositions/préconisations formulées et validées en CNPN en 2009



Etapes du programme de révision

- Proposer un cadrage commun pour la sélection des espèces éligibles à la protection
- Soumettre pour avis à la commission flore du CNPN et aux services du MEDDE
- Consultation d'un groupe de travail national (à définir)
- Réalisation de tests (échelle nationale et régionale)
- Finalisation du cadrage
- Diffusion du document final



La procédure de sélection : Premiers éléments

• Taxons candidats

- Critères taxonomiques
 - Taxons indigènes ou supposés indigènes
 - Taxons non hybrides
 - Taxons de rang spécifique ou infra-spécifique. Les taxons de rang variétal sous condition d'identité taxonomique bien établie (à argumenter)
 - Taxons ne présentant pas de doutes taxonomiques
 - Taxons ne posant pas de problèmes d'identification
- Critères de résidence des populations
 - Taxons possédant des populations spontanées dans le territoire étudié



La procédure de sélection : Premiers éléments

• Taxons non candidats

- Critères taxonomiques
 - Taxons non-indigènes, non assimilés indigènes
 - Taxons hybrides
 - Taxons de rang supra-spécifique
 - Taxons dont l'identité taxonomique est manifestement sujette à caution et/ou qui posent incontestablement des problèmes majeurs d'identification
- Critères de résidence des populations
 - Taxons dont les populations spontanées ont toutes disparu dans le territoire étudié



Principes de sélection

❁ Critères liés à la menace selon la catégorie UICN

- Taxons menacés (CR, EN, VU) voire des taxons quasi menacés (NT)
- Taxons « En danger critique - peut-être disparu ? » (CR*)

❁ Critères réglementaires

- Taxons annexés aux conventions et directives européennes ratifiées par la France (Convention de Berne (annexe I), Directive Habitats-Faune-Flore (annexe IV))

❁ Critères évaluatifs

- Rareté à l'échelle du territoire concerné, Rareté à l'échelle biogéographique (seules les populations spontanées des taxons indigènes seront pris en compte)
- Taux de Raréfaction (régression) à l'échelle du territoire concerné et à l'échelle biogéographique



Principes de sélection

❁ Critères chorologiques (Responsabilité patrimoniale)

- Endémicité
- Aire disjointe présence du taxon sous forme d'isolat
- Limite d'aire
- Part de la population (surface, effectif)

❁ Critères de menaces

- Menaces liées à la perturbation ou à la disparition des habitats
 - Dynamique naturelle / Intervention humaine (volontaire/involontaire)
 - Avérée/potentielle
- Menaces liées à la cueillette
 - Familiale/artisanale/industrielle/
- Menaces liées au réchauffement climatique ?



Principes de sélection

• Critères phylogénétiques

- Taxon très isolé phylogénétiquement ;

• Critères interprétatifs

- Catégories de menaces établies selon la méthodologie UICN (Europe et Pays limitrophes, voire biogéographique)
- Prise en compte du statut réglementaire actuel du taxon
- Prise en compte du nombre de demandes de dérogation
- Traits de vie ou écologique du taxon (Taxon spécialiste, faible amplitude)



Principe d'exclusion

❁ Critères réglementaires

- Taxons marins protégés par l'arrêté du 19 juillet 1988

❁ Critères liés à la menace selon la catégorie UICN

- Taxons absents des listes rouges ?
- Taxons disparus au niveau régional (RE), insuffisamment documentés (DD), de préoccupation mineure (LC) et les taxons pour lesquels la méthodologie n'est pas applicable (NA)



Réflexions - Hiérarchisation - Arbre décisionnel

🍃 **Filtre prioritaire**

- Taxons « CR » ou « EN » ?
- Taxons endémiques stricts ?
- Taxons exceptionnels ?

🍃 **Filtre unique ou associé**

- appartenant aux catégories de menaces « CR » ou « EN » ?
- exceptionnels ET endémiques stricts ?
- endémiques ET appartenant aux catégories de menaces « CR » ou « EN » ?



Réflexions - Critères à préciser

- ❁ **Un critère de rareté homogène**
 - Méthodologie commune

- ❁ **Critères liés à la chorologie**
 - Endémisme strict ?
 - Endémisme biogéographique (massifs transfrontaliers)

- ❁ **Critères liés aux menaces anthropiques**
 - Etablir une liste type/liste par habitat ?
 - Comment les caractériser ?



Réflexions – Articulation des listes

☛ Critères d'affectation

- Listes régionales/ Liste nationale

☛ Liste nationale

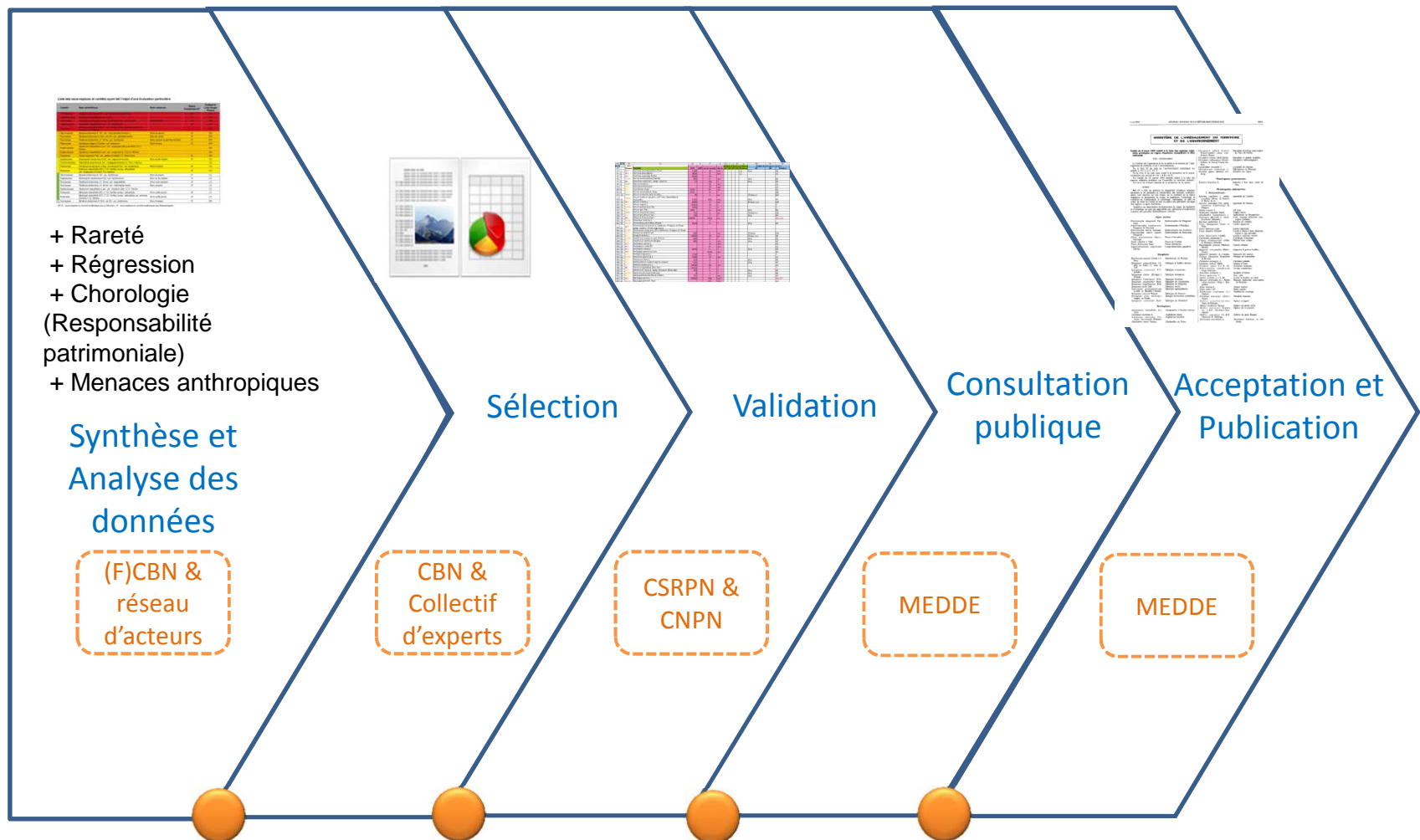
- Taxons relevant d'engagements internationaux et communautaires (sauf si restriction géographique prévue)

☛ Liste régionale

- Taxons sélectionnés d'après les filtres et relevant d'une seule région administrative ?
- Retrait des taxons sélectionnés sur la liste nationale

Les grandes étapes jusqu'à la publication des listes

Proposition d'un Schéma de validation des listes d'espèces protégées





Site Internet FCBN : www.fcbn.fr

The screenshot shows the homepage of the Fédération des Conservatoires botaniques nationaux (FCBN). At the top, there is a navigation bar with a home icon and links for 'NOUS CONNAITRE', 'NOS ACTIONS', 'ACTUALITÉS', 'RESSOURCES', 'DONNÉES FLORE', and 'FICHES ACTION'. The main header features the FCBN logo and the text 'Fédération des Conservatoires botaniques nationaux' with the tagline 'Connaître et préserver la flore et les végétations'. Below the header is a large banner image of purple flowers. Underneath the banner is a carousel of six small images showing various botanical sites and activities. The main content area is divided into three columns. The left column is titled 'DÉCOUVRIR LES CONSERVATOIRES BOTANIQUE NATIONAUX'. The middle column is titled 'ACTUALITÉS' and features a large article titled 'ENQUÊTE SUR LA RÉCOLTE, LA PRODUCTION ET L'UTILISATION DE PLANTS ET SEMENCES SAUVAGES EN FRANCE' published on 20/11/2013. Below this are two smaller articles: 'CONFÉRENCE DE PRESSE ET SIGNATURE DES CONVENTIONS DU PROJET FLORE LOCALE AU SALON DES MAIRES ET DES COLLECTIVITÉS' published on 19/11/2013, and 'RÉSULTATS 2013 DE L'ÉVALUATION DE L'ÉTAT DE CONSERVATION DES HABITATS ET DES ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE' published on 14/11/2013. The right column is titled 'LE RÉSEAU DÉCOUVRIR' and features a map of France with regional boundaries. A search bar is located at the top right of the main content area.



Fédération des Conservatoires botaniques nationaux

18 rue Beaumarchais – BP 87

93511 MONTREUIL CEDEX

01 80 89 70 00

contact@fcbn.fr

www.fcbn.fr

